

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS - SODEP -

Société Anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Au capital de 300.000,00 DHS
Siège social: Casablanca - 175, Boulevard Zerktouni

R.C: Casablanca 156.717 IF: 1104763

DECLARATION DE SOUSCRIPTIONS ET DE VERSEMENTS SUR AUGMENTATION DE CAPITAL

Le soussigné :

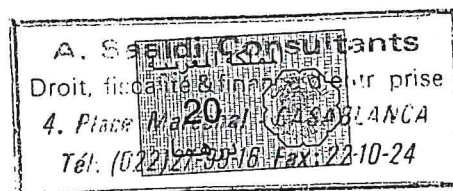
Mohammed ABDELJALIL, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N° BE 478061 et demeurant à Casablanca- 43, Bd Ghandi Appt 7 Maarif.

Agissant en ma qualité de Président du Directoire,

Suite à :

1° L'assemblée générale extraordinaire en date du 16 Juillet 2007 ayant

- décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 733.656.000,00 DH pour le porter de 300.000,00 DH à 733.956.000,00 DH par l'émission de **sept millions trois cent trente six mille cinq cent soixante (7.336.560)** actions de CENT Dirhams de valeur nominale chacune, à souscrire au pair et à libérer du total de leur montant nominal à la souscription par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles sur la société.
- Décidé que les **7.336.560** actions représentatives de l'augmentation de capital seront nominatives et numérotées de 3.001 à 7.339.560, qu'elles seront assimilées aux actions anciennes et qu'elles porteront jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital;
- déterminé, en outre, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et donné au Directoire, tous pouvoirs nécessaires à l'effet, notamment de :
 - Constater la réalisation de l'augmentation du capital ;
 - Procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
 - Et plus généralement, prendre toutes les mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires pour assurer la bonne fin des opérations relatives à l'augmentation du capital ci-dessus.



Déclare et atteste :

- Que les **7.336.560** actions nouvelles de 100,00 DH chacune de valeur nominale, représentant l'augmentation de capital sus-énoncée de 300.000,00 DH à 733.956.000,00 DHS, ont été entièrement souscrites par L'Etat Marocain;
- Que le souscripteur s'est libéré du total du montant des actions souscrites par lui.

A l'appui de ma déclaration, je joins :

1. La liste des souscripteurs en date de ce jour, certifiée sincère et véritable par moi-même es-qualité et indiquant pour le souscripteur :
 - a) Le nom, prénom et domicile ;
 - b) Le nombre d'actions souscrites ;
 - c) Le montant de la souscription ;
 - d) Et le montant des créances compensées.
2. Une attestation de créances signée par le Président du Directoire ;
3. Le bulletin de souscription au nom de l'actionnaire souscripteur.

Lesquelles pièces demeurent ci-jointes et annexées après mention, conformément à la loi.

En foi de quoi, je délivre la présente déclaration.

Fait à Casablanca, le

30 OCT. 2007

Le Président du Directoire
M. Mohammed ABDELJALIL

